

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00053

Numéro SIREN : 456 500 537

Nom ou dénomination : DALKIA

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 18598



*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €  
Siège social : 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRE  
456 500 537 RCS Lille Métropole*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 23 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le vingt-trois juillet à seize heures,

Les administrateurs de la Société Dalkia se sont réunis dans les locaux de la société EDF situés 22/30 avenue Wagram - 75008 Paris, sur convocation de la Présidente.

**Sont présents et ont émargé le registre de présence :**

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| - Madame Sylvie JEHANNO       | Administratrice et Présidente Directrice Générale |
| - Monsieur Jean-Bernard LEVY  | Administrateur                                    |
| - Monsieur Marc BENAYOUN      | Administrateur (coopté en cours de séance)        |
| - Madame Nicole VERDIER-NAVES | Administratrice                                   |
| - Monsieur Michel TALBOT      | Administrateur salarié (par téléconférence)       |
| - Madame Dalila ABDELKRIM     | Administratrice salariée (par téléconférence)     |

**Sont absents et excusés :**

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| - Monsieur Xavier GIRRE      | Administrateur<br>Représenté par Monsieur Jean-Bernard LEVY |
| - Monsieur Philippe TOUZELET | Administrateur salarié                                      |

**Assistent à la réunion :**

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| - Monsieur Norbert BATTISTELLO | Secrétaire du CCE   |
| - Monsieur Xavier FOURNET      | Commissaire aux comptes, KPMG   |
| - Monsieur Jean-Louis CAULIER  | Commissaire aux comptes, KPMG   |
| - Monsieur Eric MOLINIE        | Secrétaire Général, remplissant les fonctions de<br>Secrétaire du Conseil |
| - Monsieur Jean-Charles SAMY   | Directeur Financier   |
| - Madame Agnès GARBAY          | Directrice Juridique  |
| - Madame Marie-Noëlle CHESNOY  | Juriste   |

Constatant que le quorum est réuni et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer, la Présidente ouvre la séance à seize heures et rappelle l'ordre du jour :

1. Démission d'un administrateur – Cooptation d'un nouvel administrateur

## **1. Démission d'un administrateur – Cooptation d'un nouvel administrateur**

La Présidente informe le Conseil d'administration de la démission immédiate de Monsieur Henri Lafontaine de son mandat d'administrateur de la société.

Il est donc demandé au Conseil d'administration de prendre acte de cette démission.

Le nombre d'administrateurs actuellement en fonction étant supérieur au minimum légal, la Présidente rappelle qu'en application des dispositions de l'article L 225-24 du Code de Commerce, le Conseil d'administration a la faculté de procéder à une nomination d'administrateur à titre provisoire.

La Présidente propose, en conséquence, la cooptation de Monsieur Marc Benayoun.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L.225-24 du Code de commerce, coopte à l'unanimité à compter de ce jour en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Henri Lafontaine démissionnaire :

### **Monsieur Marc BENAYOUN**

*Né le 26 août 1966 à Tarbes (65)*

*Domicilié 14 avenue de Messine 75008 Paris*

Le mandat d'administrateur de Monsieur Marc Benayoun lui sera conféré pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Marc Benayoun a fait savoir par avance qu'il accepterait ces fonctions ayant déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

Conformément à la loi, cette nomination est faite à titre provisoire, et le Conseil d'administration décide à l'unanimité de soumettre cette nomination à ratification des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

**CERTIFIE CONFORME PAR  
La Présidente Directrice Générale**

